

Le Temps

I. Le Temps. 1942-05-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

VARIÉTÉS

Sainte-Beuve et Proudhon

(LETTRES INÉDITES)

Sur la Pensée de Sainte-Beuve, sur la Politique de Sainte-Beuve, M. Maxime Leroy a publié, au cours de ces derniers mois, deux livres pleins d'amitié, riches d'idées, d'une intelligence sûre, et abondants en citations curieuses, dont quelques-unes gardent de merveilleux rapports avec l'actualité, et qui, toutes, témoignent de la familiarité intime dans laquelle le nouveau portraitiste de Sainte-Beuve a vécu et vit avec l'auteur des Lundis.

Assurément depuis bientôt soixante-quinze ans qu'il n'est plus de ce monde, Sainte-Beuve n'a rien perdu de la ferveur du public. On le lit encore volontiers; et nombreux sont ceux qui vont encore lui demander autant des raisons d'agrément que des motifs d'instruction. Mais si l'on s'accorde sur l'importance de son œuvre, sur le plaisir que procurent tant de vues justes et fines, sur le profit aussi que l'on en peut tirer, on n'entend moins bien sur l'homme qui a composé cette œuvre. Le caractère de l'auteur, aux yeux de quelques-uns, nuit à son érudition et à son intelligence. Et parce qu'il eut quelques rapports avec la politique, certains, en faisant état, ne manquent pas de le lui reprocher, tandis que d'autres, mettant l'accent sur des incertitudes, sur des inquiétudes, dont, plus d'une fois, il témoigna, s'efforcent d'en tirer des conclusions qui les contentent.

M. Maxime Leroy, assurément, ne le pense pas, qui ne connaît pas seulement Sainte-Beuve admirablement, qui lui porte aussi une affection singulière, et qui, fort de cette connaissance et de cette amitié, a entrepris de nous restituer la pensée véritable de l'homme qui fut Joseph Delorme avant d'être le critique des Lundis, de nous montrer les démarches, en apparence diverses, de cette pensée qui fut au premier rang de son siècle, et de cette diversité de dégarer l'unité dans les attitudes qui furent celles de Sainte-Beuve sous les gouvernements différents au long desquels il vécut, et devant les grands mouvements sociaux qui marquèrent son époque, auxquels il parut participer, et dont, en tout cas, il subit l'influence. Et par la passion — une passion qui n'enlève rien à sa lucidité — qu'il a mise à nous rendre au vrai le grand critique du dix-neuvième siècle, la lecture des deux volumes de M. Maxime Leroy est aussi attrayante que profitable.

Mais il ne nous appartient pas de dire tel l'intérêt neuf de la position prise par M. Maxime Leroy, et nous voudrions nous limiter, à son propos, à titre de curiosité, et à l'aide de lettres inédites, apporter notre contribution à la connaissance des relations qui existèrent entre

Sainte-Beuve et Proudhon — Proudhon que méprisèrent et justement. M. Maxime Leroy évoque dans son livre sur la Politique de Sainte-Beuve.

On n'ignore pas que Sainte-Beuve témoigna toujours d'amitié à l'égard du grand réformateur socialiste, et que son dernier livre, demeuré à l'inachevé, lui était consacré. M. Maxime Leroy rappelle ces sentiments et ce livre; et il met l'accent sur l'utilisation que Sainte-Beuve aurait voulu voir faire de Proudhon: « Est-il sage, se demandait Sainte-Beuve, d'abandonner si grands esprits, tel Proudhon, à leur humeur et à leur misère, sans leur concéder dans l'Etat la part d'autorité, de considération qui leur revient par droit de talent? Ne pourrait-on, sans vilaines manœuvres, sans les énerver et les avilir, favoriser le développement de ces énergies, en les départicularisant un peu, les rendre plus utiles en les calmant honnêtement, amicalement, honnêtement? »

Et l'on voit bien ainsi qu'il ne s'agissait point de déboucher l'écrivain révolutionnaire par une opération politique un peu louche, mais simplement de le faire servir, et de le servir lui-même, pour tout ce qu'il pouvait y avoir de bon et de sage en lui.

Or voici que, par une rencontre singulière, ce souhait de Sainte-Beuve à l'égard de Proudhon, nous le retrouvons, à peu près semblable, dans Proudhon à l'égard de Sainte-Beuve — ce qui signifie que Proudhon a eu de l'utilité. Sainte-Beuve comme Proudhon. Une lettre inédite de Proudhon en témoigne.

Cette lettre est datée de Bruxelles et du 1^{er} novembre 1861. Elle est adressée au citoyen Rolland, ancien représentant du peuple sous la Législative, et qui avait été à peu près le seul Français vu par Proudhon en Belgique. Rentré en France avant Proudhon, celui-ci lui écrivait fréquemment. Voici sa lettre du 1^{er} novembre 1861:

« Ce que vous me dites de Sainte-Beuve mérite aussi un petit mot de renseignement de ma part. N'oubliez pas que nous sommes en plein gâchis et que notre société est la contradiction universelle. Sainte-Beuve, par amour du repos, horreur du bruit, etc., s'est rallié à l'embarquement de son affaire, mais voici qu'il est revenu. Après avoir tenté assez malheureusement la carrière poétique il s'est rabattu sur la critique littéraire, et il y a obtenu assez de succès. Les Causeries du lundi se lisent beaucoup et, mises en volumes, se vendent en grande quantité. Cela lui a ouvert les yeux, et de plus en plus il s'est senti critique. Or il y a quelques années il me fit proposer par le père Garnier de faire des critiques sur une trentaine d'illustrations contemporaines, à commencer par Chateaubriand, et dont il me donna la liste. On est las des romans, dit-il; on a soif de vérité, et si Proudhon entrât dans cette voie il aurait un succès fou. Distrayez par d'autres études, j'ai négligé le conseil, bien que je le crusse

LES ACTUALITÉS MÉDICALES

Le bérubéri

Parmi les surprises d'ordre pathologique que nous réservent nos temps difficiles, figure celle de voir apparaître chez nous, où elles étaient jusque-là inconnues, — ou à peu près, — des maladies que nous estimions devoir rester toujours à nos yeux de étrangers. Le fait s'est produit pour la pellagre, qui toutefois avait été jadis observée dans nos régions. Il se répète à l'heure actuelle pour le bérubéri, cet exotisme dont nous n'avions jamais pensé qu'il put cesser d'être une spécialité d'Extrême-Orient. Il faut donc faire notre deuil de nos illusions d'antan, mais il convient d'espérer que les investigations nouvelles auxquelles ont donné lieu ses manifestations inattendues nous permettront peut-être de résoudre le problème qui nous pose encore à l'heure actuelle.

Affection d'Extrême-Orient, d'ions nous. C'est, en effet, en Chine, au Japon, aux Philippines et dans quelques autres pays des mêmes régions qu'il sévit surtout. Il y a provoqué, depuis les temps anciens, des catastrophes en raison de la mortalité élevée dont il est la cause. Donnons cet exemple que pendant la guerre russo-japonaise de 1904 l'armée du mikado perdit, de son fait seul, un dixième de ses effectifs. Depuis lors la situation s'est quelque peu améliorée grâce aux études poursuivies sur son sujet, mais il demeure un fléau, qu'entretient, il faut le reconnaître, l'arrivage de certaines populations et leur répugnance à sacrifier leurs habitudes ancestrales sur l'autel de l'hygiène moderne.

Comment se présente à l'observateur le bérubéri? Il y a déjà une difficulté évidente à en faire une description qui soit valable pour tous les cas. Il y a un peu de temps encore, on admettait que la maladie du bérubéri se caractérisait presque exclusivement par des paralysies diverses dues à l'atteinte prédominante des nerfs par l'agent morbide, quel qu'il fût. C'était là, en général, un type fréquemment bénin qui se terminait mal que si ces paralysies, accroissant leur nombre et leur intensité, mettaient le malade

dans l'impossibilité de se mobiliser et même de s'alimenter, ce qui amenait la mort par cachexie. L'autre bérubéri, dit humide, n'était pas exempt de ces paralysies par polyneuropathie, mais offrait des symptômes d'une autre importance, notamment de ces œdèmes plus ou moins accentués et une atteinte sévère du cœur et des reins qui lui donnaient toute sa gravité, car les infirmités ainsi touchés dans leurs œuvres vives finissaient dans l'asthénie, dernier acte fréquent de l'insuffisance cardiaque. Des travaux les plus récents il semble se dégager cette notion que la différence entre les deux types n'est pas aussi tranchée qu'on venait bien le dire. Il existait surtout des formes suraiguës ou aiguës, extrêmement graves, se terminant par la mort, des formes bénignes ou des paralysies légères figurent en premier plan, et tous les intermédiaires possibles entre les deux groupes. Si l'on voulait esquisser le tableau général qui ressort de ces études on pourrait décrire le bérubéri comme débutant par des troubles digestifs (qui souvent passent inaperçus), puis offrant à considérer soit des œdèmes, soit des paralysies, soit les deux en même temps. Sur ce fond apparaissent, dans les formes les plus sérieuses, les atteintes du cœur et des reins, et c'est souvent ainsi que le drame se termine.

Mais c'est surtout l'origine et la nature du bérubéri qui posent la grande question, celle dont dépend la lutte contre le fléau. Au début des études entreprises sur la maladie, celle-ci apparaissait comme d'essence infectieuse. La fièvre du début (rarement observée, mais qui, d'après les savants japonais, est certaine) et le caractère épidémique non douteux de l'affection aiguës dans cette direction l'opinion de ceux qui s'en occupaient partiellement. On admettait d'ailleurs assez facilement que l'agent infectieux pénétrait dans l'organisme à la faveur de l'alimentation. Cependant les recherches effectuées par Funk devaient aboutir à une tout autre conclusion. Partant de ce point bien acquis que tous les sujets atteints de bérubéri ne mangent guère que du poisson et du riz « poli », c'est-à-dire dépourvu de ses enveloppes, il démontra expérimentalement que les enveloppes ainsi rejetées renferment un principe indispensable auquel il donna le nom de « vitamine ». C'était la première fois que le mot figurait dans le langage scientifique, mais le principe lui-même demeurait un peu mystérieux. On sait qu'il n'est plus.

Les études ultérieures de nombre de cliniciens et de travailleurs de laboratoire devaient nous apprendre que la vitamine qui manque dans le riz blanchi est celle qui est classée maintenant sous le nom de B1 et à qui a été appliquée l'épithète d'antivitaminique. Le bérubéri devenait désormais — et pouvait-on penser, de façon définitive — la maladie du riz poli, comme la pellagre avait été si longtemps la maladie du maïs.

Or les constatations faites en France depuis l'avènement des restrictions ne sont pas favorables à cette thèse, contre laquelle, argumentant, au demeurant, les partisans de la théorie infectieuse, laquelle n'est pas abandon-

née, loin de là. C'est qu'en effet il est bien difficile d'incriminer le riz blanchi dans les derniers faits venus à notre connaissance. Car, de toute évidence, on n'aurait pas des malades observés par M. Sivadon, M. Heuyer, M. Guy Laroche et d'autres. Il est même probable que le riz, blanchi ou non, étant devenu un aliment rare, s'en est consommé aucunement. Toutefois il semble bien que c'est de bérubéri qu'il s'agit, et que les malades, et sous les formes classiques, sèche ou humide. D'autre part, il est comme en Chine ou au Japon, la maladie est apparue dans des collectivités, asiles et prisons, cas, pénitenciers là, et y a pris une allure nettement épidémique.

Par contre, un fait est certain aussi, c'est que l'administration de vitamine B1 aux malades leur a procuré la guérison; il est vrai que, parmi eux, il en est qui se sont tirés d'affaire pour la seule raison que l'on a ajouté deux litres de lait à leur régime alimentaire. Si l'on tient compte de ce fait qu'on a suivi, en Extrême-Orient, des cas de bérubéri survenus chez des hommes qui n'étaient pas, comme la plupart de ses victimes, de pauvres hères réduits à une alimentation invariable et médiocre, on voit que le problème n'est pas simple et que sa solution comporte de nombreuses difficultés.

Conclure n'est donc pas aisé, les partisans des deux thèses ayant pour eux des arguments de grande valeur. L'explication la plus satisfaisante est peut-être celle qui a été proposée pour concilier les deux thèses. Le rôle joué par l'absence de vitamine B1 dans la genèse de la maladie semble hors de conteste, mais son mode d'action pourrait être moins direct qu'on ne serait tenté de le penser. Cette absence préparerait l'apparition de la polyneuropathie, autrement dit mettrait le système nerveux en état de moindre résistance. L'usage exclusif du riz blanchi, comme d'une façon plus générale, celui des matériaux amylacés, sans contre-partie suffisante, entraîne une insuffisance de vitamine B1 qui favorise les troubles digestifs et prépare la fixation de la toxine microbienne sur ses centres d'élection. L'avitaminose est donc un des agents de la maladie, mais il est admissible qu'elle ne soit pas le seul, l'infection microbienne y ayant sa part.

En fin de compte, le bérubéri est une maladie de misère et d'alimentation défectueuse en quantité et en qualité et trop uniforme, comme la pellagre, mais il y faudrait une intervention microbienne qui ne semble pas nécessaire à l'apparition de cette dernière. L'omission nous en sommes là. Peut-être l'avenir nous réservera-t-il une solution plus nette et plus complète du problème. L'important, si l'on se place au point de vue pratique et humain, c'est que nous savons désormais ce qu'il faut faire pour éviter le bérubéri, et aussi pour le guérir. Le reste est affaire aux laboratoires et aux cliniciens.

D^r Henri BOUQUET.

"LE TEMPS" ne peut être mis en vente partout ABONNÉ-VOUS en vous adressant soit directement au journal, soit au dépositaire à qui vous achetez habituellement "LE TEMPS"

VIE ECONOMIQUE

Assemblée générale de l'Union corporative paysanne à Mâcon

Mardi s'est tenue à Mâcon l'assemblée générale de l'Union régionale corporative paysanne. Au cours de cette journée, MM. de Guébriant, vice-président de la corporation agricole; Garcia, délégué départemental; et La Say, délégué régional, ont pris successivement la parole.

M. Caziot, président de la corporation agricole, a engagé les paysans à l'union. A l'issue de la réunion, le message suivant a été adressé au Mâchais: « Trois mille paysans de Saône-et-Loire, entourés de leur syndicat, représentant 89 communes, réunis en assemblée générale pour constituer leur union régionale corporative, adressent au maréchal Pétain leur respectueuse reconnaissance pour avoir toujours si bien compris leurs aspirations et fait promulguer la loi du 2 décembre 1940 organisant et unifiant la profession agricole dans le cadre national en lui garantissant son indépendance. La loi elle-même est toujours attachée. Confiant dans ses directives, les paysans se déclarent décidés à le suivre pour réaliser une vraie et seconde révolution nationale et maintenir l'union française. »

A propos

de la monnaie-matière

On a déjà constaté depuis la création du système de la monnaie-matière de nombreuses infractions, notamment dans l'utilisation ou la transmission des bons réglementés par la loi du 30 août 1941. Plusieurs jugements sont déjà intervenus dans ces affaires, généralement accompagnés de délits de droit commun, imposant des peines variant de un mois à deux ans de prison et de 300 à 24.000 francs d'amende.

Il semble nécessaire de rappeler aux usagers le danger du trafic des titres de « monnaie-matière » qui tombe sous le coup des lois du 9 mars et 15 juillet 1941.

La famille professionnelle des spectacles

Un décret du secrétaire d'Etat au travail crée une famille professionnelle des spectacles. Cette famille comprend les industries, établissements et personnes dont l'activité a pour objet la réalisation de spectacles, notamment de représentations théâtrales et cinématographiques, concerts et manifestations sportives. Les comités d'organisation correspondant à la famille professionnelle des spectacles sont: le comité d'organisation de l'industrie cinématographique et le comité d'organisation des entreprises de spectacles.

NOUVELLES THÉÂTRALES

« Jeanne et la vie des autres »

Pour la commémoration de Jeanne d'Arc, des représentations de « Jeanne et la vie des autres », de M. René Bruyer, seront données à Lyon les 8, 9, 10, 11, 12 mai, et à Vichy le 14, sous le patronage du Secrétariat d'Etat à l'Information et à la Propagande.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Pendant son séjour à Paris, M. Hubert Lagardette, secrétaire d'Etat au travail, a reçu M. Lassalet, président, et les membres du bureau de la chambre de commerce de Paris, une délégation de représentants du petit commerce, une délégation du front social du travail, les représentants de plusieurs fédérations syndicales ouvrières et de nombreuses personnalités.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Académie des sciences

Une application du magnétisme — Une méthode magnétique avait été déjà utilisée pour séparer des corps, soit carrément ferro-magnétiques, soit paramagnétiques. M. Cotton vient de mettre au point, à son laboratoire de Bellevue, qui est doté, on le sait, d'un électro-aimant puissant, un procédé de séparation applicable aux corps diamagnétiques: bismuth, antimoine, selenium, barytine, topaze, fluorine, spath, gypse, graphite, soufre, anthracite, etc. Les corps à séparer sont immergés dans un tube d'oxygène liquide, et le tube lui-même est placé dans la partie variable du champ de l'électro-aimant. Ils prennent chacun une position d'équilibre caractéristique. On peut opérer avec d'autres liquides, comme l'eau, le tétrahydrofur, le méthanol, etc. La méthode est applicable à une température ordinaire de nitrate de manganèse. On peut également utiliser un électro-aimant beaucoup moins puissant que le gros appareil de Bellevue.

Le mécanisme de l'ossification

Dans une note transmise à MM. Javillier, MM. Roche, Mourgue étudient le mécanisme de l'ossification sur les os embryonnaires de la chèvre, du mouton et d'un batracien. Leurs conclusions sont les suivantes: il y a accumulation de phosphore au départ, beaucoup plus, par rapport au calcium, qu'il n'en faut pour constituer le phosphate tricalcique; la fixation du calcium et celle du phosphore par les organes embryonnaires avant l'éclosion de l'œuf, est une manière indépendante, puisque la valeur du rapport calcium-phosphore est variable et d'autant plus basse que les os sont moins développés; le principal rôle de la phosphatase, enfin, serait pas de favoriser la précipitation du phosphate calcique, selon la théorie de Robinson, mais de permettre l'accumulation de radicaux phosphoriques dans la substance préosseuse, laquelle fixe indépendamment du calcium.

PETITES NOUVELLES

Nécrologie

On annonce la mort de M. Henry Prunier, docteur en lettres, fondateur de la « Revue Musicale », chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 4 avril, à Nanterre, à l'âge de 55 ans.

On annonce le décès, survenu au mois de février, du peintre René Guénon, frère de Renou, titulaire de nombreuses distinctions, et dont les œuvres, qu'il a publiées chez le Pion, au Salon des Indépendants, sous le pseudonyme de Gen, étaient toujours très remarquées.

Nouvelles diverses

« Jeanne et la vie des autres »

Pendant son séjour à Paris, M. Hubert Lagardette, secrétaire d'Etat au travail, a reçu M. Lassalet, président, et les membres du bureau de la chambre de commerce de Paris, une délégation de représentants du petit commerce, une délégation du front social du travail, les représentants de plusieurs fédérations syndicales ouvrières et de nombreuses personnalités.

Nouvelles diverses

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

Nouvelles diverses

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Les 8, 9 et 10 mai, les marionnettes des bas-reliefs destinés à achever la statue de Jeanne d'Arc à Lyon seront envoyés à Saint-Joseph-des-Bois, dans les Ardennes, pendant les représentations de « Jeanne et la vie des autres ».

NOUVELLES DIVERSES

« Jeanne et la vie des autres »

Le train sanitaire 59 est arrivé au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, où 300 prisonniers rapatriés pour raison de santé.

VOILA un demi-siècle, après un concert où il avait entendu le monologue de Pollux: « Nature, amour, qui partagez mon cœur... » dans Castor et Pollux de Rameau, Debussy enthousiasmé écrivait: « Cet air magnifique est si personnel d'accent, si nouveau de construction, que l'espace et le temps sont supprimés, et que Rameau semble un contemporain à qui nous pourrions dire notre admiration à la sortie du concert. »

Impossible de mieux parler, et d'exprimer en termes plus justes et plus frappants ce qui subsiste de vie, d'émotion, de sensibilité, dans l'art d'un musicien tel que Rameau. Je ne sais plus quel était l'intérêt, assurément digne de la musique qui offrait à Debussy l'occasion de marquer si clairement et si fortement combien Rameau demeure tout proche de nous malgré deux siècles écoulés. Mais il m'est advenu, au moins une fois, et par un exemple plus convaincant encore, de constater quelle impression les grandes scènes de ses tragédies lyriques, interprétées comme elles doivent l'être, peuvent produire sur le public d'aujourd'hui, ou du moins d'hier. En 1908, au théâtre de Montpellier, devant des spectateurs qui n'avaient de familiarité qu'avec la Jûbe et avec Mignon, on représentait Castor et Pollux: Castor et Pollux tout entier. Charles Bordes conduisait l'orchestre ce jour-là; et c'était lui aussi qui avait dirigé tout le travail de répétition: Charles Bordes, le plus merveilleux animateur des chefs-d'œuvre d'autres fois qui ait jamais existé. Chanteurs, instrumentistes, choristes, il avait tout pénétré de son esprit et échauffé de sa flamme. Le résultat fut prodigieux. Dès le premier acte, lorsqu'on en vint à la scène des funérailles de Castor, au chœur de déploration qui lui fait un grandiose préambule, aux nobles récits de Téléra et de Phébé, puis à l'air superlatif tragique, « Tristes apprêts, pâfies flambeaux », le public qui emplissait la salle de Montpellier, public dont la plus grande partie avait à peine le nom de Rameau et n'était certes pas préparée à comprendre à son sens l'art, en fut soulevée et transportée au point d'exiger par une explosion d'enthousiasme, une seconde audition du tableau tout entier. Vous le connaissez peut-être, cet air jadis si triste, pour l'avoir entendu au concert, isolé de ce qui le précède et de ce qui le suit. Mais il faut le remettre à sa place dans le drame pour sentir quelle sont son effet, sa portée, sa force de

douleur profonde et concentrée. C'est le pouvoir du style, le pouvoir de la beauté destructrice des grandes œuvres classiques; il n'est jamais apparu plus souverain qu'en cette soirée où le contour et l'expression d'une mélodie sublime, ressuscités après un siècle de silence, ont saisi la foule d'une émotion soudaine, comme ferait la forme exhumée d'un marbre antique.

Mais pour qu'une telle musique soit comprise, il lui faut, de nécessité absolue, une interprétation précise à l'extrême et en même temps profondément sensible, une interprétation sans cesse attentive, intelligente, pénétrante et émue. Cette interprétation-là, il est bien difficile de l'obtenir de nos jours: l'admirable représentation dirigée par Bordes est l'exception unique qui confirme la règle. Depuis si longtemps on a cessé de jouer et de chanter la musique de Rameau, que tout le monde en a perdu non seulement la tradition, mais même le sens. C'est un langage oublié, dont les signes écrits ne parlent plus à personne. Les chanteurs, qui si facilement et de si bon cœur, « se donnent » tout entiers, comme on dit, pour exécuter les misérables effusions prétendues mélodiques du répertoire meyerbeerien ou de tel ouvrage moderne, demeurent de glace, inertes et compassés, sauf quelques très rares grands artistes, lorsqu'ils s'agit de rendre les accents profonds et vrais de la mélodie ou de la déclamation de Rameau. On ne leur demande certes pas de mettre dans leur interprétation de gros effets ni une emphase de mélodrame. On voudrait simplement qu'ils entendent et qu'ils comprennent ce qu'ils disent, et que la musique leur dit. L'orchestre, dont le rôle pourrait être si vivant et si beau, l'orchestre joue les notes et ne fait rien de plus: j'ai assisté à d'assez nombreuses répétitions pour le savoir. Il joue les notes médiocrement, pauvrement, sans expression, sans couleur et sans style; il n'a pas un moment d'énergie, de douceur, ni de profondeur, ni de légèreté; mais un perpétuel mezzo-forte qui accompagne de sa sonorité indifférente un chant plus ou moins conventionnel et un spectacle plus ou moins fastueux. Les habiles instrumentistes de nos théâtres, ou de nos concerts pensent volontiers qu'il est superflu de prendre beaucoup de peine pour des œuvres d'une écriture aussi peu chargée qu'Hippolyte ou Castor, et que l'interprétation est facile: ils pensent fort mal. Ce sont les partitions modernes, mélodiques de notes et d'instruments,

L'INTERPRÉTATION DES MAÎTRES

CLASSIQUES

RAMEAU ET GLUCK

PAR PIERRE LALO

où tout est non seulement exprimé, mais souligné, qui se laissent interpréter facilement; il est difficile de faire ce qui est écrit. Chez Rameau cette exécution matérielle n'est rien. L'écriture est sobre et résumée; il y a peu de notes, mais chacune a un sens et il faut donner; il faut, à chaque violon, à chaque flûte, à chaque hautbois, un jeu qui se plie et s'attache à tous les mouvements de la ligne musicale, qui sache se modeler et se sculpter pour ainsi dire sur son contenu si net, si précis, à la fois si souple et si serré, qui n'en néglige aucune inflexion, aucun accent, aucune intention, sous peine de perdre en même temps contact avec la pensée et le sentiment; enfin une interprétation aussi suivie, aussi nuancée, aussi créée, que la diction d'un grand tragédien déclamant une scène de Corneille ou de Racine. Si l'on se borne à dire les mots, Polyxène ou Phébé deviennent des récitations d'école; et l'on joue les notes de Rameau sans y mettre ce qu'elles signifient. Castor n'est qu'un exercice de solfège. Encore le grand acteur n'a-t-il à compter qu'avec lui seul; et pourtant, qui de soirs ne prend-il pas? Les musiciens d'orchestre sont soixante, ou davantage: quelle étude croyez-vous qui leur soit nécessaire, quel travail en commun sous la direction du chef, et d'un chef comparable à Charles Bordes, quelle longue collaboration d'intelligence et de sensibilité pour obtenir cette compréhension et cette émotion unanimes sans lesquelles la musique de Rameau reste lettre morte, aux interprètes comme aux auditeurs?

L'INTERPRÉTATION DES MAÎTRES

CLASSIQUES